

Commission thématique « Amélioration des connaissances et partage de la ressource »

Mardi 02 juillet 2024
de 9h30 à 11h30 à Nomain

ORDRE DU JOUR

1. Présentation du fonctionnement hydrogéologique du bassin versant de la Scarpe aval et du schéma de distribution de l'eau potable de Noréade
2. Présentation du cahier des charges de l'étude HMUC (Hydrologie-Milieus-Usages et Climat) du SAGE Scarpe aval
3. Questions diverses

LISTE DES MEMBRES PRESENTS

Présents(e)s : Cf. tableau ci-après

Excusé(e)s :

- CHEVILLARD Estelle, Agence de l'eau Artois Picardie
- DALY Jean-François, maire d'ERRE
- DESMEDT André, maire d'Hasnon
- DESPREZ Marie-Catherine, Chambre d'agriculture du Nord Pas de Calais
- FONTAINE Jean-Paul, Mairie de Lallaing
- GONDY Elisabeth, PNRSE
- GRUSZECKI Pierre, fédération départementale de Pêche
- KARPINSKI Jean-Philippe, Agence de l'eau Artois Picardie
- PASQUET Stéphanie, Agence de l'eau Artois Picardie
- ROUSSEAU Marion, DDTM 59

NOM	Prénom	Structure
BODDAERT	Bertrand	Chambre d'agriculture Nord Pas de Calais
CADIX	Catherine	SCoT Grand Douaisis
CANLERS	Olivier	DREAL
CARDOT	Olivier	CC Cœur d'Ostrevent
CARON	Audrey	Douaisis agglo
DELMOTTE	Jacques	Mairie de Mouchin
DETAVERNIER	Jean-Luc	Conseil départemental du Nord
DUPERRON	Gilles	SMAPI (Syndicat des Milieux Aquatiques et de la Prévention des Inondations) : EPAGE compétence GEMAPI
DUPONT	Michel	SCOT de Lille, président de la commission « Amélioration des connaissances et partage de la ressource » du SAGE Scarpe aval
DOOM	Aude	Communauté de Communes Pévèle Carembault
GONDRY	Stéphanie	PNR Scarpe-Escout
HOYAU	Matthieu	CAPH
LAFONTAINE	Adeline	PNR Scarpe-Escout
LAME	Bruno	PNR Scarpe-Escout
LEGRAND	Jean-Claude	Nord Nature Environnement
LESUR	Simon	Mairie de Flines les Raches
NIBEAUDEAU	Emilie	Douaisis Agglo
PICKAERT	Ludivine	SIDEN SIAN Noreade
RAIMBAULT	Aurélien	SIDEN SIAN NOREADE
RAOULT	Paul	NOREADE
REMY	Elodie	Stagiaire à la CCPC
SAVARY	Jean	Communauté de Communes du Cœur d'Ostrevent
SANT	Georges	Mairie de Nomain
THURETTE	Aurélien	PNR Scarpe-Escout
VANPOUCKE	Didier	Association des marais de Bousignies
WANEGUE	Dominique	NOREADE
VERHAEGHE	Frédéric	CA Valenciennes Métropole
ZARLENGA	Isabelle	PNR Scarpe-Escout

COMPTE-RENDU

Monsieur **Michel DUPONT**, président de la commission thématique « **Amélioration des connaissances et partage de la ressource** » du SAGE Scarpe aval, excuse Monsieur FONTAINE, président de la CLE, de son absence suite à des modifications d'agenda récents.

Il remercie la commune de Nomain pour le prêt de la salle et excuse également l'Agence de l'Eau Artois Picardie qui ne pouvait être présent à cette commission pour des raisons de réserves électorales.

Après un tour de table, Monsieur DUPONT présente ensuite l'ordre du jour :

1. Présentation du fonctionnement hydrogéologique du bassin versant de la Scarpe aval et du schéma de distribution de l'eau potable de Noréade
2. Présentation du cahier des charges de l'étude HMUC (Hydrologie-Milieus-Usages et Climat) du SAGE Scarpe aval
3. Questions diverses

La première partie est présentée par Ludivine PICKAERT de Noréade qui sera ensuite suivie de questions/réponses.

La deuxième partie est présentée par Adeline LAFONTAINE, en charge de la mise en œuvre du SAGE Scarpe aval au Parc Naturel Régional Scarpe Escaut (PNRSE) qui sera ensuite suivie de questions/réponses.

1) Présentation du fonctionnement hydrogéologique du bassin versant de la Scarpe aval et du schéma de distribution de l'eau potable de Noréade

Ludivine PICKAERT de Noréade présente le premier sujet à l'ordre du jour (Cf. présentation ci-jointe). Elle présente tout d'abord le territoire sous régie de SIDEN-SIAN, soit 69 communes sur les 75 communes du SAGE Scarpe aval.

Elle indique que le territoire présente une **nappe libre** et une nappe **captive**.

La **nappe captive**, située dans la cuvette de la Scarpe, se trouve dans un milieu réducteur (déferrisant) qui relâche du fer, mais l'absence d'oxygène permet de se trouver dans des conditions de dénitrification (NO₃) permettant d'avoir une eau de bonne qualité, mais avec présence de fer. Cependant, ce fer peut être traité grâce à des filtres.

Il est important de maintenir la pression pour garder la captivité, car si on perd la captivité il y a un relargage du nickel qui se fait, mais également du sulfate. Il y a eu ce phénomène sur Pecquencourt et le captage d'Erre a notamment été abandonné à cause en partie du nickel.

La **nappe libre** (donc non captive) est vulnérable aux pollutions, notamment vis-à-vis des nitrates. Elle correspond aux zones d'actions prioritaires (ZAP) du CARE (Contrat pour la Ressource en Eau).

Le forage d'Abscon a été abandonné pour des problèmes de nitrates.

La nappe de la craie s'écoule du Sud vers le Nord du bassin versant. L'eau arrive donc du bassin de la Sensée qui est une très grande réserve d'eau (château d'eau) très réactive et s'écoule vers la Scarpe.

Les niveaux piézométriques montrent des variations spectaculaires liées aux arrêts de captage ou lors de l'intensification de l'activité industrielles entre 1900 et 2024.

La gestion inter SAGE est nécessaire via « l'autoroute de l'eau », car le SAGE Scarpe aval n'est pas indépendant. En effet, cela permet une meilleure gestion selon la réactivité des nappes (avesnois est très réactif et rapidement touché par les sécheresses qui sont compensées par la Sensée) et permet la dilution des pollutions.

Concernant les 2 forages de Marchiennes, ils ont été mis à l'arrêt en 2009 pour des travaux de déferrisation, mais l'exploitation de ces forages n'a pas pu être redémarrée car Noréade a perdu l'autorisation d'exploitation après 3 ans de non exploitation.

Depuis 2017, la sécheresse engendre une augmentation des prélèvements, notamment sur St Amand les eaux. Les prélèvements sur Millonfosse ont donc été augmentés afin de soulager Saint Amand les eaux.

Questions/réponses :

Monsieur Paul RAOULT indique que la pluviométrie de l'hiver 2023-2024 a permis de combler le déficit de ces 2 dernières années sèches, mais pas l'intégralité.

Didier VANPOUCKE demande si la remise en route des forages de Marchiennes aura un impact sur les Tourbières (assèchement) ?

Noréade répond que la nappe est captive à cet endroit, les remises en route ont été évaluées par une étude d'impact et des tests de pompage de 72h (voir une semaine) ont été réalisés. L'étude d'impact a montré qu'il y a aucune influence constatée sur les piézomètres des tourbières de Vred et Marchiennes.

Monsieur LEGRAND demande que devient l'azote lors de la dénitrification ?

Ludivine PICKAERT répond que c'est un procédé chimique. Les bactéries dénitrifiantes réduisent l'ion nitrate (NO_3^-) successivement en ion nitrite (NO_2^-), puis en monoxyde d'azote (NO), en protoxyde d'azote (N_2O) et enfin en diazote (N_2). Mais le phénomène peut être incomplet, c'est-à-dire que la dénitrification peut être arrêtée à différents stades.

Monsieur RAOULT intervient en indiquant que concernant les métabolites, Noreade est sous pression de l'ANSES. Il évoque que les seuils sanitaires (métabolites et pesticides) évoluent au fil des études des laboratoires et cela crée un climat d'inquiétude. La presse communique sur la présence de polluants, mais pas les seuils, c'est anxiogène !!! Un 3^{ème} métabolite est détecté et est en cours d'analyse.

Concernant les PFAS (polluants éternels), il indique qu'aujourd'hui nous ne sommes pas concernés sur les champs captant, mais on risque de l'être un jour, notamment par rapport au changement constant des seuils.

Didier VANPOUCKE demande si les prélèvements agricoles sont contrôlés. Des compteurs existent-ils sur chaque forage ?

Bertrand BODDAERT répond que tous les forages supérieurs à 10 000m³ sont déclarés à l'agence de l'eau et identifiés par un code BSS au BRGM avec une mise en place d'une redevance et d'un contrôle tous les 9 ans. Il indique également dans le cadre de clim'eau fil, cela va évoluer. Les irrigants devront faire un prévisionnel au printemps et après analyse global des prévisionnels, une diminution sera effectuée à la quinzaine en fonction de l'évolution de la météo.

Concernant les prélèvements dans les cours d'eau, il n'y en a pas ou très peu.

Jean-Claude LEGRAND évoque la possibilité de pouvoir irriguer avec les rejets de station d'épuration (STEP).

Monsieur RAOULT répond que les rejets de STEP contribuent aux soutiens des étiages des cours d'eau en amont de notre territoire. Il est donc important de les maintenir pour garder un débit minimum l'été. Ce système fonctionne bien pour les grandes stations du littoral.

Il évoque l'exemple d'ISRAEL où l'eau des STEP est réutilisée, mais le contexte est différent, car l'eau potable provient de la mer qui est désalinisée et cela coute très cher.

Aude DOOM demande s'il existe un plafond de prélèvement par forage et que fait-on lors de dépassements.

Noréade répond qu'il existe un plafond. En effet, chaque forage a un plafond maximum qui est autorisé par la DDTM. Les dépassements sont exceptionnels et surveillés, mais cela ne concerne pas le SAGE Scarpe aval où les prélèvements sont constants et la gestion raisonnée. Les prélèvements font l'objet d'une DUP.

Monsieur DETARVERNIER évoque l'impact des Giga factory sur le territoire et se questionne sur les besoins énormes en eau.

Noréade répond que l'interconnexion (autoroute de l'eau) est une chance qui évite des problèmes de gestion de l'eau.

Monsieur RAOULT informe la commission que ce projet d'interconnexion (de 200 000 000€) a été porté par Michel DUPONT pendant plus de 20 ans et cela permet aujourd'hui d'éviter de nombreux problèmes de distribution de l'eau.

Il prend l'exemple de l'usine de Téréos repris par Agristo (fabrication de frites). Le site d'Escaudœuvres a certainement été retenu grâce aux forages présents sur le site, mais il faut également prendre en compte les surfaces de pommes de terre qu'il va falloir irriguer.

Jean Claude LEGRAND évoque la possibilité de changer les moteurs thermiques par des moteurs électriques.

Paul RAOULT répond en alertant qu'il faut faire attention, car la production d'un moteur électrique demande BEAUCOUP d'eau.

2) Présentation du cahier des charges de l'étude HMUC (Hydrologie-Milieus-Usages et Climat) du SAGE Scarpe aval

Adeline LAFONTAINE, coordinatrice du SAGE Scarpe aval au sein du Parc Naturel Régional Scarpe Escaut rappelle le contexte ayant abouti à la réalisation d'un cahier des charges HMUC (Hydrologie-Milieus-Usages-Climat). Elle présente ensuite les différentes tranches que composent le dossier, ainsi que le planning. [Cf. Présentation en annexe.](#)

Elle rappelle également les principaux éléments de l'étude sur les volumes mobilisables réalisée par ANTEA et indique qu'une synthèse sera transmise ([Cf. annexe](#)).

Point important à retenir :

Une convention de recherche et développement a été signée entre l'Agence de l'Eau et le BRGM pour 4 ans (2024-2028) appelée projet **AMORSE** « Actualisation et développement de **Modèles** de gestion de la **Ressource** en eau **Souterraine** sur le bassin Artois-Picardie en vue de l'**Evaluation** des volumes disponibles. Cette convention d'un montant de 2,6 millions d'euros permettra au BRGM de mettre à jour notamment le modèle global de la nappe de la craie.

La commission donne un accord unanime pour le lancement de l'étude HMUC.

Questions/réponses :

Olivier CANLERS s'interroge sur le fait que les prélèvements peuvent avoir une incidence sur les zones humides et ceci devra être étudié dans l'étude HMUC.

Ludivine PICKAERT répond que les prélèvements se font uniquement dans la nappe de la craie et que certaines zones humides notamment les tourbières de Marchiennes et Vred sont déconnectées de cette nappe qui est captive à cet endroit. Cependant, l'étude HMUC prendra en compte les besoins des milieux qui sont influencés par la nappe de la craie libre.

Aurélien THURETTE complète en indiquant que les tourbières sont des milieux bien suivis avec des études en cours qui montrent qu'il n'y a pas d'alimentation des tourbières par la nappe de la craie. Il y a plus une inquiétude sur le volet qualitatif, car les tourbières sont dépendantes de la qualité des eaux de surface.

Matthieu HOYAU intervient en indiquant que les zones humides du bassin de la Scarpe aval sont plutôt préservées du fait qu'elles soient en majorité déconnectées de la nappe de la craie qui est captive. Cela est totalement différent pour le SAGE de la Sensée.

Michel DUPONT conclut sur le fait que cette étude va durer plus de 30 mois et va donc se poursuivre durant les prochains mandats électoraux. Les membres élus de la CLE devront donc passer le témoin à leurs successeurs pour le bon déroulement de l'étude.

Prochain rendez-vous :

- 6 décembre à 9h30 : CLE à Landas

Annexes

- Présentation du fonctionnement hydrogéologique du bassin versant de la Scarpe aval et du schéma de distribution de l'eau potable de Noréade
- Présentation du cahier des charges de l'étude HMUC (Hydrologie-Milieus-Usages et Climat) du SAGE Scarpe aval
- Rapport synthétique des volumes mobilisables du SAGE Scarpe aval par ANTEAgroup